

Sont concernés : les étudiants ayant obtenu leur attestation définitive de bourse en cours d'année.

Le remboursement est effectué après vérification par l'agence comptable que l'intégralité de l'encaissement ait été réalisé.

ATTENTION : le remboursement de la contribution vie étudiante (CVEC) sera reversé directement par le CROUS

Avis important : si vous avez pris le parking ou fait une ré-édition de carte, vous devez impérativement les régler à la scolarité, avant de retourner le formulaire de remboursement complet en PDF.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION :

UFR Droit	Institut Économie et Gestion	INSPÉ
UFR Lettres et Sciences Humaines	Institut Sciences et Techniques	EPSS
UFR Langues et Études Internationales	Institut Universitaire et Technologie	IEP

NUMÉRO ÉTUDIANT : *(*Ce numéro figure sur votre certificat de scolarité - attestation de droits payés ou carte étudiant)*

NOM : _ NOM D'USAGE :

PRÉNOM : DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE POSTALE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE : COURRIEL :

*PAIEMENT ÉCHELONNÉ: OUI NON Si oui, date du 1er tiers

**Si vous aviez opté pour le paiement en 3 fois, le remboursement sera possible UNIQUEMENT lorsque la première échéance aura été prélevée.*

Merci de joindre à votre demande les documents suivants au **format PDF** :

- Formulaire et autorisation (dument rempli)
- Votre **notification d'attribution définitive de bourse 2023-2024** (recto-verso)
- Votre **RIB au format IBAN/BIC** (Si le RIB n'est pas celui de l'étudiant, ce dernier doit compléter le formulaire d'autorisation fourni par le service de la scolarité)
- Votre **justificatif de paiement** que vous trouverez sur votre planche de certificat de scolarité fourni lors de votre inscription administrative.

Toute demande illisible ou incomplète sera refusée.

La demande **COMPLÈTE** est à transmettre **par courriel uniquement** au : bureaudesbourses@cyu.fr

Fait à _____ le _____ **Signature de l'étudiant(e) :**

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION :

CGE : Composante : Code Étape (VET) :

Diplôme :

Montant du remboursement : Transmis à l'agence comptable le :

Nom du gestionnaire en charge du dossier :

Visa du Directeur scolarité, social, santé et handicap,
Direction générale adjointe Vie Etudiante